

En 2010, la hausse du prix du pétrole amplifie l'inflation

Géraldine Seroussi et Marie-France Scansaroli,
division des Prix à la consommation, Insee

L'inflation, mesurée par l'évolution des prix à la consommation, a atteint + 1,8 % entre fin 2009 et fin 2010, en glissement annuel, soit le double de l'année précédente. En moyenne annuelle, l'indice des prix a progressé de 1,5 % en 2010, contre 0,1 % en 2009. Toujours portée par la hausse des prix des services, l'inflation de 2010 doit son accélération au prix de l'énergie. Au sein de l'Union européenne, la France conserve un taux proche de celui de l'Allemagne et de la zone euro.

En 2010, l'inflation a accéléré pour terminer l'année à + 1,8 %, alors qu'elle s'établissait à + 0,9 % en décembre 2009. Cette accélération résulte principalement de celle de l'énergie (*graphique 1*). La hausse des prix des services ne participe pas à cette accélération (+ 1,4 % fin 2010, contre + 1,9 % fin 2009) mais continue de soutenir la hausse générale. Dans le même temps, l'inflation sous-jacente (*définitions*) a poursuivi son ralentissement, pour atteindre le niveau le plus faible enregistré depuis 2000. Fin 2010, elle s'établissait à + 0,7 % contre + 1,7 % fin 2009 (*graphique 2*).

Énergie : les prix augmentent dans le sillage de la hausse des cours

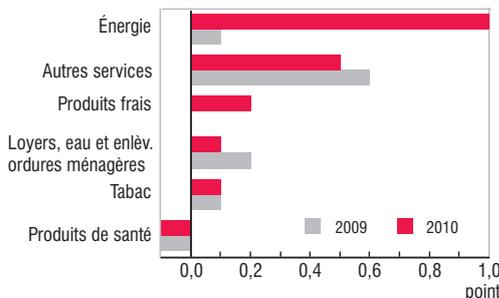
Les prix de l'énergie augmentent en 2010 suite au renchérissement sensible des cours du pétrole brut tout au long de l'année. Après quelques mouvements erratiques en début d'année 2010, le cours du *brent* s'est accru de façon continue au second semestre pour atteindre fin 2010 un niveau supérieur de plus de 20 % à celui de la fin de l'année 2009 (91,8 dollars le baril de *brent* contre 74,5 dollars). Les prix à la consommation des produits pétroliers, qui avaient progressé de 3,6 % en 2009, ont augmenté, au cours de l'année 2010, de + 16,5 % (*tableau 1*). Pendant la même période, le prix des carburants (pour les véhicules) a augmenté de 15,0 % et celui des combustibles liquides (pour le chauffage) de 26,5 %. En

décembre 2010, le prix moyen du gazole était de 1,22 euro le litre et celui de l'essence sans plomb 95 de 1,42 euro le litre (*graphique 3*). La hausse de prix des produits pétroliers a provoqué celle du gaz de ville, et ce, à deux reprises en 2010, pour aboutir, en glissement sur l'année, à un accroissement de 15,0 %. À la mi-août, les tarifs de l'électricité ont également été réévalués de sorte que la hausse atteignait + 3,1 % fin 2010. Au total, les prix de l'énergie ont augmenté de 12,5 % fin 2010, contre + 1,1 % fin 2009.

Produits alimentaires : conditions climatiques délicates et difficultés de production

Les intempéries survenues fin 2009 et début 2010 ont détérioré les conditions de production et d'acheminement des produits. Ainsi, les prix des produits frais ont fortement augmenté au cours de l'année 2010, notamment au premier semestre, passant d'un glissement annuel (*définitions*) de -2,1 % fin 2009 à un glissement annuel de + 9,4 % fin 2010 (*tableau 2*). L'année 2010 a également été marquée par les évolutions de prix dans la filière laitière. Des accords entre producteurs et industriels ont permis d'enrayer la baisse des prix dans ce secteur (*définitions*). La hausse des cours des matières premières alimentaires s'est également traduite, dès 2010, par celle du

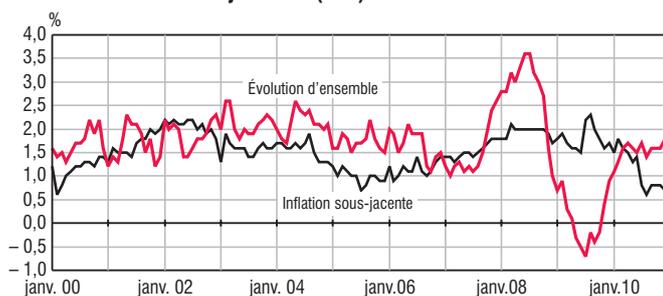
① Contributions les plus significatives à l'évolution générale des prix



Lecture : la contribution d'un secteur permet d'évaluer sa part dans l'évolution d'ensemble, en tenant compte de son évolution propre et de sa pondération dans l'indice. Ainsi, sur les 1,8 % de hausses de prix en 2010, les prix de l'énergie sont responsables pour 1,0 point de l'évolution globale de l'inflation. En effet, le poids du secteur est de 7,3 % et son évolution de + 12,5 %.

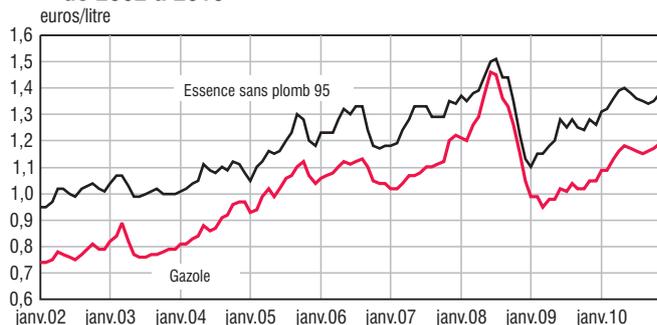
Champ : France.
Source : Insee.

② Évolution de l'indice des prix (IPC) d'ensemble et de l'inflation sous-jacente (ISJ) de 2000 à 2010



Lecture : les évolutions sont données en glissement annuel.
Champ : France pour l'IPC et France métropolitaine pour l'ISJ.
Source : Insee.

③ Les prix moyens du gazole et du super sans plomb 95 de 2002 à 2010



Champ : France métropolitaine.
Source : Insee.

① Évolution des prix des différents secteurs conjoncturels en glissement annuel et en moyenne annuelle

	Pondérations 2010	Taux de variation (glissements annuels)		Évolutions en moyenne annuelle 2010*
		déc. 2008 - déc. 2009	déc. 2009 - déc. 2010	
Ensemble	10 000	0,9	1,8	1,5
Alimentation	1 625	-0,3	1,2	0,8
Produits frais	195	-2,1	9,4	7,6
Alimentation hors produits frais	1 430	0,0	0,1	-0,1
Tabac	175	6,0	5,6	5,8
Produits manufacturés	3 110	-0,1	-0,2	-0,1
Habillement et chaussures	470	0,8	0,2	0,4
Produits de santé	476	-1,8	-1,8	-1,6
Autres produits manufacturés*	2 164	0,0	0,1	0,1
Énergie	730	1,1	12,5	10,0
Produits pétroliers	428	3,6	16,5	14,4
Services	4 360	1,9	1,4	1,4
Loyers, eau, enlèvement des ordures ménagères	759	2,4	1,5	1,8
Services de santé	521	0,9	0,4	0,6
Transports et communications	533	0,6	-0,6	-0,3
Autres services*	2 547	2,2	2,0	1,8

* Définitions
Champ : France.
Source : Insee.

prix des viandes : + 0,7 % (+ 0,3 % fin 2009), et, particulièrement de la volaille : + 2,8 % (- 0,1 % fin 2009). Les prix des produits alimentaires hors produits frais ont été quasiment stables en 2010 (+ 0,1 % fin 2010, stabilité fin 2009).

Les services et les tarifs tirent toujours l'inflation vers le haut

Les prix de nombreux services (*définitions*) continuent à croître plus vite que l'inflation d'ensemble. C'est le cas notamment des services d'enlèvement des ordures ménagères et des services de protection sociale : les tarifs des établissements pour adultes handicapés, comme ceux des maisons de retraite se sont accrus de 3,6 % et de 2,7 %. La hausse du Smic, appliquée à partir de

janvier 2010 (*encadré 1*) n'a eu que peu d'impact, compte tenu de son ampleur limitée, sur les prix des services à fort contenu en main-d'œuvre. La hausse des prix à la consommation s'établit à + 2,3 % en 2010 (+ 3,8 % en 2009) pour les services d'entretien et de réparation de véhicules personnels, + 1,8 % en 2010 (+ 2,7 % en 2009) pour les services pour l'entretien et la réparation courante du logement et + 1,1 % en 2010 (+ 0,3 % en 2009) pour les services domestiques et autres services pour l'habitation. Par ailleurs, après la baisse de la TVA dans la restauration et les cafés en juillet 2009 (*encadré 2*), la hausse des prix a été de 1,0 % en 2010 dans la restauration (- 0,8 % fin 2009) et de + 0,6 % pour les consommations dans les cafés (- 0,4 % fin 2009). Enfin, des hausses tarifaires sont enregistrées dans les services financiers, postaux et

Encadré 1

Le point sur le Smic

Le Smic est réévalué, depuis 2010, au 1^{er} janvier. À cette date, la réévaluation tient compte de l'évolution de l'indice des prix hors tabac des ménages dont le chef est ouvrier ou employé de novembre 2008 à novembre 2009 et de la moitié de l'évolution du pouvoir d'achat du salaire horaire brut ouvrier calculé entre le troisième trimestre 2008 et le troisième trimestre 2009. En janvier 2010, la revalorisation du SMIC a été de 0,5 %.

des assurances. Au total, les prix de nombreux services demeurent un des moteurs de l'inflation. Par ailleurs, l'année 2010 a aussi enregistré des hausses sur le prix du tabac (+ 5,6 % fin 2010, + 6,0 % fin 2009).

Les transports aériens multiplient les promotions

Fin 2010, l'évolution des prix de l'ensemble des services a ralenti par rapport à l'année 2009 : + 1,4 % fin 2010, contre + 1,9 % fin 2009. En effet, si certains services sont traditionnellement en hausse et enregistrent des augmentations annuelles, d'autres ont multiplié les promotions. C'est le cas des transports aériens (- 1,9 % fin 2010, + 2,0 % fin 2009), pour lesquels les compagnies ont accru les promotions, notamment vers les territoires et départements d'outre-mer. C'est également le cas des services de télécommunications (- 1,5 % fin 2010, + 0,3 % fin 2009). Dans le même temps, les prix des transports ferroviaires se sont accrus de 1,9 % en 2010 (+ 3,1 % fin 2009) et ceux des transports combinés de voyageurs de 3,5 % fin

2 Les plus fortes évolutions de prix en glissement annuel

	en %	
	2010	2009
Les hausses		
Légumes frais	15,9	-5,4
Poissons et crustacés frais	7,3	-0,3
Fruits frais	3,9	0,5
Volaille	2,8	-0,1
Lait et crème	1,1	-4,3
Horlogerie, bijouterie, joaillerie	13,9	6,4
Autres pièces de rechange et accessoires		
	3,3	3,6
Fleurs et plantes	2,8	1,6
Combustibles liquides	26,5	2,5
Gaz de ville	15,0	-10,2
Carburants	15,0	4,5
Gaz liquéfiés	7,3	-8,9
Électricité	3,1	1,9
Enlèv. des ordures ménagères	5,9	6,0
Assurance automobile	5,7	3,6
Assurance habitation	4,7	2,6
Assurance santé complémentaire	4,1	2,7
Établ. pour adultes handicapés	3,6	0,4
Transports combinés de voyageurs	3,5	2,2
Services postaux	2,9	2,2
Maisons de retraite et services aux personnes âgées		
	2,7	3,6
Réparation de véhicules	2,6	3,8
Services financiers	2,3	1,1
Les baisses		
Huiles et margarines	-3,3	-3,4
Équipement photo, cinéma, optique	-15,4	-14,5
Équipement audiovisuels	-12,6	-15,3
Équipement de téléphone et de télécopie	-12,2	-12,8
Matériel de traitement de l'information y c. micro-ordinateur		
	-6,4	-9,1
Appareils de lavage	-3,9	-3,5
Transports aériens de voyageurs	-1,9	2,0
Services de télécommunications	-1,5	0,3

Champ : France.
Source : Insee.

2010 (+ 2,2 % fin 2009). En 2010, les prix des services des médecins sont quasi-stables (+ 0,4 % fin 2010, + 0,2 % fin 2009) et l'augmentation des prix des services des dentistes ralentit : + 1,0 % fin 2010, contre + 1,3 % fin 2009. Enfin, les loyers des résidences principales ont moins augmenté en 2010 qu'en 2009 (+ 1,3 % et + 2,0 %).

Produits manufacturés : hausses et baisses de prix se compensent

Comme fin 2009, les prix des produits manufacturés demeurent orientés à la baisse fin 2010 (- 0,2 % fin 2010, - 0,1 % fin 2009). Les prix de l'habillement et des chaussures, soumis à de fortes variations intra-annuelles (l'écart de prix entre le maximum et le minimum annuel s'établit, pour le secteur, à 11 %) liées aux périodes de soldes, finissent l'année 2010 sur un glissement annuel de + 0,2 %, contre + 0,8 % fin 2009. En raison de la hausse des cours des métaux précieux, les prix de l'horlogerie-bijouterie-joaillerie continuent d'augmenter en 2010 (+ 13,9 % fin 2010, + 6,4 % fin 2009). Les prix des autres pièces de rechange et accessoires continuent également de croître en 2010 (+ 3,3 % fin 2010, + 3,6 % fin 2009),

notamment sous l'effet de la hausse des cours des matières premières minérales. Par ailleurs, avec la fin de la prime à la casse en 2010, qui a engendré un surcroît de commandes, et malgré l'accroissement des promotions en fin d'année, les prix des automobiles neuves se sont légèrement accrus en fin d'année (+ 0,2 %, - 0,2 % fin 2009). Enfin, les prix des pneumatiques sont en légère baisse (- 0,3 % fin 2010, - 7,5 % fin 2009), les promotions compensant la hausse des cours du caoutchouc.

Les prix des biens à forte composante technologique continuent de baisser

Les progrès technologiques sur certains biens ont permis la poursuite de baisses de prix importantes, la qualité des biens s'améliorant. Toutefois, les baisses ne sont pas toujours ressenties comme telles par les consommateurs car les biens de qualité accrue se substituent à des biens de moindre qualité qui ne sont plus offerts à l'achat. Ces baisses sont parfois moins fortes en 2010 qu'en 2009, mais contribuent toujours à freiner l'inflation d'ensemble. La baisse des prix des équipements audiovisuels est toujours très marquée même si elle est moins forte en 2010 (- 12,6 %) qu'en 2009

Encadré 2

La baisse de la TVA dans la restauration et les cafés

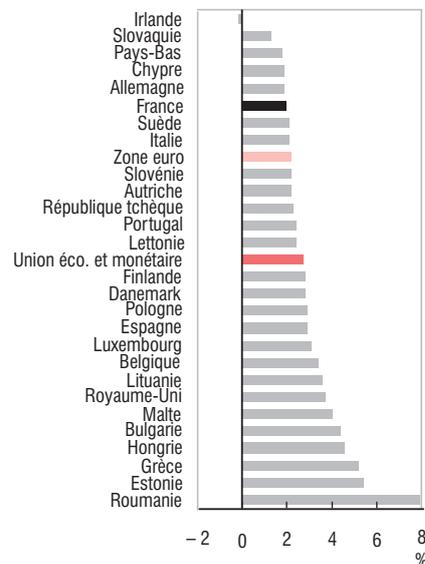
En juillet 2009, la TVA dans la restauration et les cafés est passée de 19,5 % à 5,5 %. Cette baisse ne s'étant répercutée que partiellement sur les prix, les prix hors taxes ont augmenté à cette date ainsi que l'inflation sous-jacente, indice qui est calculé à taxes constantes (*définitions*). Cette augmentation s'est répercutée durant une année sur les évolutions en glissement annuel. Cette hausse ne joue mécaniquement plus sur les évolutions en glissement à partir de juillet 2010 ni sur l'inflation sous-jacente (*graphique 2*).

Encadré 3

L'inflation dans l'Union européenne

Dans la zone euro, le taux d'inflation moyen s'établit en 2010 à + 2,2 % (+ 0,9 % en 2009). Les plus faibles taux sont ceux de l'Irlande, de la Slovaquie et des Pays-Bas, suivis de ceux de Chypre, de l'Allemagne et de la France. Dans la zone euro, comme dans l'ensemble de l'Union européenne, certains pays enregistrent, en 2010, des taux d'inflation très éloignés de la moyenne. C'est le cas notamment de l'Estonie, de la Grèce et de Malte.

Dans l'ensemble de l'Union européenne, le taux d'inflation est de + 2,7 % (+ 1,5 % en 2009). Ce taux, plus élevé que pour les pays de la zone euro, est notamment lié aux fortes inflations observées en Roumanie, en Hongrie et en Bulgarie. Fin 2010, le taux d'inflation était de 1,9 % aux États-Unis et nul au Japon.



Champ : pays de l'Union européenne.
Source : Eurostat.

Encadré 4

Les prix par catégorie de ménages

L'indice des prix à la consommation est un indicateur statistique représentatif de l'évolution des prix des produits pour l'ensemble de la population. C'est l'indicateur principal pour évaluer l'inflation. Des indices sont aussi calculés pour certaines catégories de ménages, à partir des mêmes indices de prix élémentaires, mais auxquels on applique la structure de consommation propre à chaque catégorie. Ces indices de prix catégoriels permettent d'évaluer l'impact des différences de structure de consommation. Les produits qui contribuent le plus à ces différences sont également mis en évidence. Par exemple, en moyenne pour la période 1998-2010, les prix ont augmenté plus vite pour les ménages les plus modestes (ceux disposant des plus faibles revenus) que pour les 20 % de ménages les plus aisés : le taux de croissance annuel moyen des prix pour les premiers s'établit à 1,7 % alors qu'il n'est que de 1,5 % pour les seconds. Les écarts trouvent leur origine dans des structures de consommation différentes : par exemple, les dépenses de logement (logement, eau, gaz, électricité) pèsent trois fois plus lourd dans le budget des ménages les plus modestes que dans celui des ménages les plus aisés.

(- 15,3 %). C'est aussi le cas du matériel de traitement de l'information, y compris les micro-ordinateurs (- 6,4 % fin 2010, - 9,1 % fin 2009). La baisse des prix des équipements de téléphone et de télécopie est en revanche du même ordre en 2010 (- 12,2 %) qu'en 2009 (- 12,8 %). Il en est de même des équipements photo, cinéma et instruments d'optique (- 15,4 % fin 2010, - 14,5 % fin 2009). Par ailleurs, les baisses de prix se sont accentuées sur le gros électroménager dont le glissement annuel est passé de

- 1,9 % fin 2009 à - 3,2 % fin 2010. Les prix du petit électroménager, qui étaient, quant à eux, en hausse fin 2009 (+ 1,6 %), baissent fin 2010 (- 2,6 %). Enfin, le développement des médicaments génériques est à l'origine de la baisse tendancielle des prix des produits pharmaceutiques (- 2,4 % fin 2010, comme fin 2009).

Définitions

L'indice de référence est l'**indice des prix à la consommation pour l'ensemble des ménages (IPC)**, sauf pour les comparaisons européennes qui s'appuient sur l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)** des pays de l'Union européenne. Pour la France, l'IPC et l'IPCH sont très proches. L'IPC suit des prix bruts alors que l'IPCH suit des prix nets, c'est-à-dire après prise en charge par les administrations publiques ou de sécurité sociale. Pour le calcul de l'IPCH, les remboursements de la sécurité sociale ou les aides des administrations publiques sont ainsi déduits du prix collecté (celui déboursé par le consommateur). Les deux indices diffèrent essentiellement dans les secteurs où cette prise en charge existe, à savoir ceux de la santé et des services de protection sociale.

Les indices d'**inflation sous-jacente** sont quant à eux plus adaptés à une analyse des tensions inflationnistes, car moins perturbés par des phénomènes exogènes. Ces indices permettent de dégager une tendance de fond de l'évolution du niveau des prix. Ils sont calculés à taxes constantes et excluent les prix soumis à l'intervention de l'État ainsi que les produits à prix volatils. Ces indices sont désaisonnalisés.

Dans l'ensemble du texte, les évolutions de prix sont mesurées en **glissement annuel en fin d'année**. Par exemple, pour l'année 2010, il s'agit des évolutions entre décembre 2009 et décembre 2010. Pour comprendre l'évolution des prix sur l'année 2010, sont également fournies les **moyennes annuelles** de chaque secteur conjoncturel. Le glissement annuel est le rapport entre les prix observés sur un seul mois

d'une année et ceux du même mois, l'année précédente. La moyenne annuelle est le rapport entre la moyenne de l'ensemble des prix d'une année et la moyenne des prix de l'année précédente.

Secteurs conjoncturels : regroupements permettant un suivi plus aisé de la conjoncture.

Autres produits manufacturés : tous les produits manufacturés hors habillement - chaussures et produits de santé. Inclut notamment les biens durables (appareils ménagers, équipements audiovisuels, photographiques, téléphoniques ou informatiques, ainsi que les automobiles neuves et d'occasion), les mobiliers, les jeux et jouets, la papeterie, les livres et les fleurs et plantes.

Autres services : tous les services qui ne sont ni des services de santé, ni des services de transports et de télécommunications, ni les loyers et les services liés au logement. Ils comprennent les services de réparation ou d'entretien (automobile, logement), les services liés au tourisme (hébergements de vacances, hôtellerie, cafés, restaurants, voyages tout compris), les services récréatifs, culturels, d'éducation, domestiques, de soins personnels, de protection sociale, les assurances, les services postaux et financiers.

Bibliographie

Sur Insee.fr :

- séries longues et méthodologies complémentaires sur l'IPC ;
- indices de prix par catégorie de ménages ;
- indicateur d'inflation sous-jacente : présentation générale.

« En 2010, la consommation des ménages soutient la reprise » *Insee Première* n° 1354, juin 2011.

« Extraire la tendance de l'inflation : une comparaison des mesures d'inflation "sous-jacente" dans le cas français », dossier de *La Note de conjoncture*, juin 2009.

« Loi Galland et prix à la consommation » dossier de *La Note de conjoncture* juin 2008.

« Les variations de prix des produits alimentaires », *Insee Première* n° 1191, mai 2008.

INSEE PREMIERE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/liste-abonnements.htm>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIERE - Tarif 2011

Abonnement annuel : 81 € (France) 101 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature _____

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Philippe Cotis
Rédacteur en chef :
Michel Blanc
Rédacteurs :
L. Bellin, A.-C. Morin,
C. Perrel, C. Pfister
Maquette : Brigitte Rols
Impression : Jouve
Code Sage IP111355
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2011



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES